



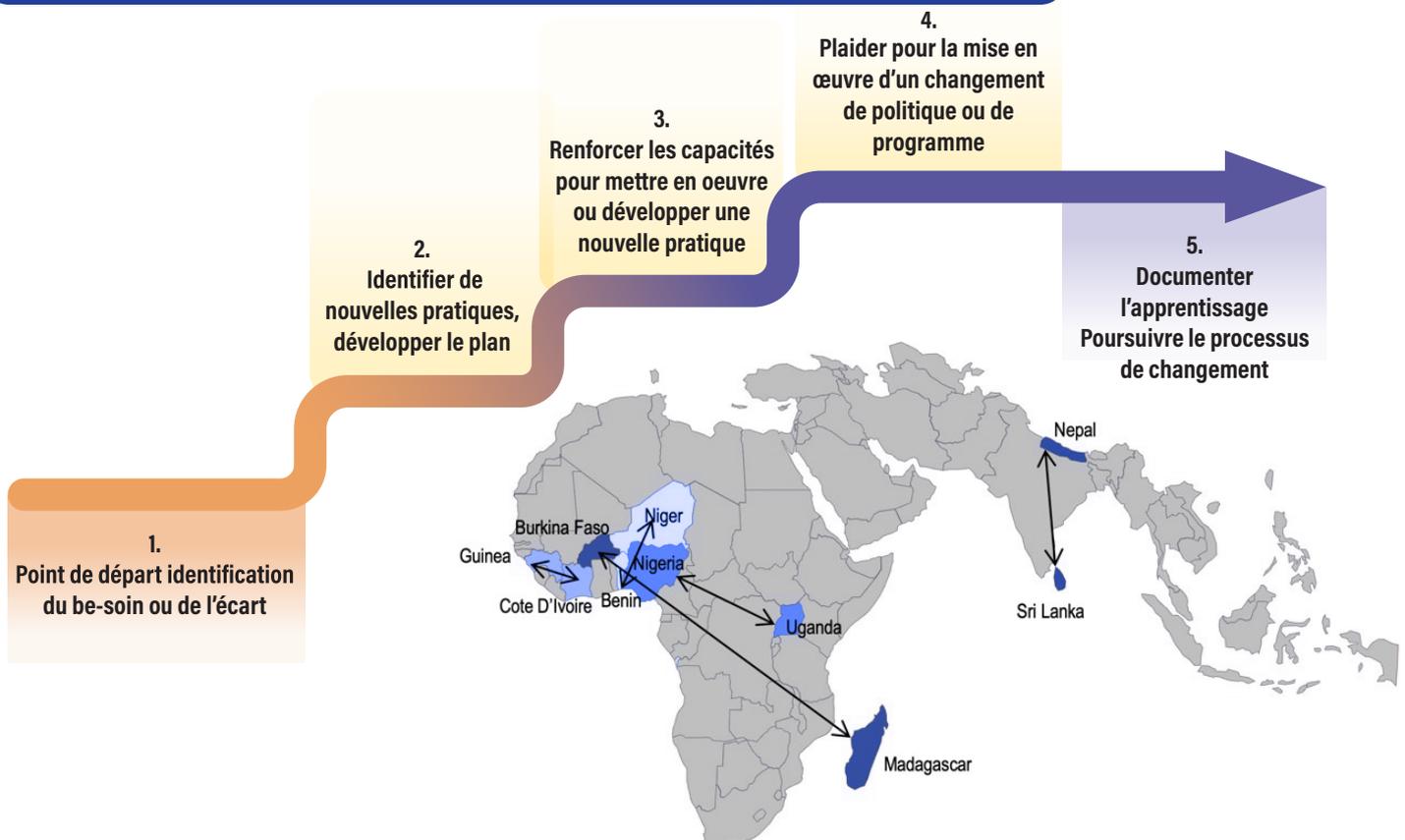
PROJET ACCELERATEUR DU PLANNING FAMILIAL DE L'OMS ÉCHANGES D'APPRENTISSAGE SUD-SUD

Le projet Accélérateur de la PF (2019-2022) de l'OMS appuie les partenaires et les ministères de la Santé (MS) pour accélérer les services de planification familiale de qualité basés sur les droits dans le cadre élargi des Objectifs de développement durable (ODD), de la couverture sanitaire universelle (CSU) et du 13e Programme général de travail de l'OMS (13e PGT). Ce projet contribue tout particulièrement à atteindre les cibles des ODD 3.1, 3.7 et 5.6, ainsi que l'objectif du 13e PGT d'assurer la couverture sanitaire universelle (CSU) pour un milliard de personnes supplémentaires. Ce projet est en cours d'exécution dans 14 pays.

Une des approches utilisées dans ce projet est de faciliter l'apprentissage « entre pairs » de la mise en oeuvre et de la mise à l'échelle des pratiques fondées sur des preuves pour l'adoption de la planification familiale post-partum et post-avortement, en élargissant la gamme et le choix de moyens contraceptifs disponibles et les canaux de distribution en améliorant l'accès des adolescents aux soins contraceptifs et par l'amélioration de la qualité et des soins.

Objectif : Améliorer la mise en oeuvre et l'intensification des pratiques fondées sur des preuves, en partageant de nouvelles connaissances ou approches entre responsables de programmes et décideurs d'emplacements géographiques distincts dans des contextes similaires. Les résultats attendus sont : i) identification de nouvelles pratiques ; ii) plaidoyer pour un changement de politique ou de programme pertinent ; ou iii) renforcement des capacités pour mettre en oeuvre ou faire évoluer une nouvelle pratique.

Étapes essentielles pour la réalisation d'un échange d'apprentissage



Contribution de échanges d'apprentissage sud-sud (SSLE) au processus de changement au titre du projet FP Accelerator.

ETAPE 1

Définir le besoin et le but de l'échange d'apprentissage

Sur la base des plans de mise en oeuvre par pays, l'OMS, le Ministère de la Santé (MdS) et les partenaires de mise en oeuvre (équipes locales) examinent le déficit de mise en oeuvre dans les interventions de programmation du PF. Basé sur cette critique ils spécifient les objectifs de l'échange d'apprentissage, ils identifient les ressources (humaine et financière) pour soutenir l'échange d'apprentissage, le lieu d'où puiser des connaissances et le partenaire local du pays qui soutiendra l'échange.

ETAPE 2

Planifier l'échange d'apprentissage Sud-Sud

Ensemble, l'équipe du pays et l'équipe fournissant les connaissances identifient les composantes de l'échange d'apprentissage. Cela inclut (a) le type d'échange – (voyage d'étude, échange réciproque, visite virtuelle ou experte), (b) l'apprentissage d'échanges entre participants et le leadership, (c) un facilitateur qui travaillera entre les deux équipes pour planifier la mise en oeuvre et l'évaluation de l'échange, (d) un ordre du jour, une chronologie, une logistique et un plan de contrôle et surveillance. Un partenaire local facilitera l'échange.

ETAPE 3

Mener l'échange d'apprentissage

Avec le soutien de l'OMS et d'un partenaire d'exécution, l'échange est organisé pour présenter les bases factuelles à soutenir, partager les outils utilisés pour les mettre en oeuvre et décrire les réussites, les défis et les solutions. Les équipes des pays passent beaucoup de temps à apprendre, à clarifier et à décrire ce qu'elles feront dans leurs programmes. Les équipes élaborent un plan d'action avec les prochaines étapes concrètes pouvant être réalisées en un temps déterminé. Le facilitateur soutient l'équipe tout au long du processus.

ETAPE 4

Soutenir la mise en oeuvre du plan d'action

Après l'échange d'apprentissage, l'équipe du pays met en oeuvre les apprentissages sur la base des plans d'action préparés. Le facilitateur soutient la mise en oeuvre, intervient pour relever les éventuels problèmes et surveille les progrès. Il est utile de tenir un compte rendu et de rendre compte de la réunion avec le groupe élargi des parties prenantes sur place, lorsque les idées sont encore fraîches dans les esprits. L'équipe fournissant les connaissances peut soutenir la mise en oeuvre du plan d'action.

ETAPE 5

Suivi après l'échange d'apprentissage

Chaque équipe développe et partage un rapport sur l'échange d'apprentissage. Le rapport devrait définir le processus, l'expérience et les principaux enseignements tirés de l'échange afin de soutenir un processus d'apprentissage itératif. Les participants peuvent organiser une réunion de diffusion au niveau de l'État au bout de six/douze mois et une évaluation plus approfondie des résultats de l'échange au bout de vingt-quatre mois. Le facilitateur surveillera et documentera objectivement l'ensemble du processus et formulera des recommandations pour les itérations ultérieures et la finalisation des SOPs. L'équipe fournissant les connaissances ou les partenaires de mise en oeuvre peuvent continuer à superviser de manière constructive la résolution des problèmes locaux et à soutenir le processus d'apprentissage.

Enseignements tirés

Enseignements tirés	Description	Guide to South-South learning exchange
La préparation est essentielle	Les objectifs d'apprentissage doivent être spécifique et déterminés après consultation avec les principales parties prenantes et le groupe de travail technique dans le pays.	
Viser l'appropriation par les pays	Le leadership du gouvernement national et des parties prenantes dès le début est crucial pour la mise en application des enseignements	
Système de surveillance intégré	Il est essentiel de suivre les progrès des échanges d'apprentissage sud-sud (SSLE) et de partager les enseignements tirés avec les parties prenantes	
L'apprentissage réciproque est efficace.	L'organisation d'échanges d'apprentissage sud-sud (SSLE) stimule la motivation des deux pays.	
Flexibilité, adaptabilité, patience	Il est recommandé d'adopter une procédure par étapes, qui soit souple et adaptée aux besoins du pays.	
L'OMS est bien placée pour soutenir et ancrer les échanges d'apprentissage sud-sud	Le pouvoir de mobilisation de l'OMS, sa portée mondiale, sa présence dans les pays, son expertise technique et son impartialité peuvent faciliter et renforcer la collaboration entre les pays.	

Publications

Kabra R, Danasuriya M., Moonesinghe L. et al. [Improving access to quality family planning services in Nepal and Sri Lanka: insights from a South-South learning exchange](#). BMJ Global Health. 2002; 7:e008691.

United Nations Office for South-South Cooperation. Family planning Accelerator project. [Good practices in South-South and Triangular cooperation for Sustainable development \(vol.4\)](#). August 2022.

Kabra R., Pradhan P., Hyder Md KA, et. al. [Gaps and evidences on programming postpartum family planning services in Nepal](#) [version 1, peer review: awaiting peer review]. Gates Open Research 2022, 6:84